

DÉLIBÉRATION N° 2024.03.06

Approbation du compte administratif 2023 - Budget communal

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Philippe BERTEMONT, Jean-Bernard MAILLARD, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, Marie-Christine DEHLINGER, Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT.

Absents excusés - Pouvoir :

Cécile MACHUREY donne pouvoir à Jean-Claude MARIE
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD
Houria BADEK donne pouvoir à Ludovic MAULNY
Philippe ONILLON donne pouvoir à Marie-Christine DEHLINGER

Absents:

Marie-Laure PAIN
Jean CHANAL

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Lysiane LE DUC DREAN et Jean-Luc VERET, Maire en exercice en 2023, présentent le Compte Administratif 2023 et quittent la séance pour le vote du Compte Administratif. Le doyen d'âge, Philippe BERTEMONT, prend la présidence et demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le compte administratif.

Libellé	Dépenses	Recettes
SECTION INVESTISSEMENT		
Résultat reporté cumulé	10 335,53	
Opérations de l'exercice	711 665,64	161 351,90
Totaux	722 001,17	161 351,90
Résultat de clôture	-560 649,27	

Restes à réaliser	200 106,54	
-------------------	------------	--

Résultat définitif	-760 755,81	
--------------------	-------------	--

Libellé	Dépenses	Recettes
SECTION FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté		1 311 560,13
Opérations de l'exercice	1 038 911,54	1 245 045,01
Totaux	1 038 911,54	2 556 605,14
Résultat de clôture	1 517 693,60	

Restes à réaliser	0,00	0,00
-------------------	------	------

Résultat définitif	1 517 693,60	
--------------------	--------------	--

TOTAL CUMULE	756 937,79	
--------------	------------	--

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER

La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN



Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 10 Avril 2024

